Saint-Ouen de Thouberville

N°60-2026

- ARRÊTÉ–

Le Maire de la Commune de St Ouen de Thouberville,

VU :
Le Code général des Collectivités Locales,
Le Code de la Route,
Les lois et règlements en vigueur,
L'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et ses textes d'application,
Vu la demande reçue le 13 octobre 2026 par VIAFRANCE NORMANDIE, TSA 70011, 69134 DARDILLY CEDEX, portant sur des travaux de revêtement en enrobé dans la rue du Buisson, Impasse des Bois, rue de la Rhélie, rue de la Mare Champagne et sur le parking devant la boulangerie RD 675,
Considérant que pour permettre à VIAFRANCE de réaliser ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement,

ARRETE :

Article 1 : Les travaux de de revêtement en enrobé dans la rue du Buisson, Impasse des Bois, rue de la Rhélie, rue de la Mare Champagne et sur le parking devant la boulangerie RD 675, par VIAFRANCE, auront lieu à compter du 14 octobre et jusqu'au 06 novembre 2026,

Article 2 : Durant l'exécution des travaux, la circulation et le stationnement sont règlementés comme suit :
- la circulation et le stationnement sont interdits à tout véhicule excepté ceux de l'entreprise chargée des travaux,
- la vitesse sera limitée à 30 km/h.

Article 3 : la signalisation réglementaire sera mise en place par VIAFRANCE,

Article 4 : le présent arrêté sera publié et affiché dans la Commune de ST OUEN DE THOUBERVILLE.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Communauté de Communes Roumois Seine
- M. le Commandant de Gendarmerie
- S.D.I.S.
- VIAFRANCE

St Ouen de Thouberville, le 13 octobre 2026

Madame Le Maire,

Sandrine MENNITI

MAIRIE DE SAINT-OUEN-DE-THOUBERVILLE * 27310 *

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application Télérecours citoyens accessible sur le site www.telerecours.fr
Publié sur le site internet de la commune le 13 octobre 2026.

MAIRIE : 131 ROUTE NATIONALE
27310 SAINT OUEN DE THOUBERVILLE
TEL : 02 32 56 22 08
E-MAIL : secretaire@saint-ouen-de-thouberville.com